

Image not found or type unknown



Droit sur les RTT ne souhaite plus les payez

Par **fabulousfab**, le **09/08/2014 à 07:29**

Bonjour,
Nous sommes Etam et nous avons 18 jours RTT
la direction décide du jour au lendemain de plus nous les payez, si ceux là ne sont pas pris et nous oblige à les poser
nà t'elle le droit de cette façon?
Cordialement

Par **Lag0**, le **09/08/2014 à 07:54**

Bonjour,
Il faut consulter l'accord RTT en vigueur dans l'entreprise.